

Le BLOC salue la publication du décret sur la classification

09 FÉVRIER 2017

Le BLOC (Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma) a pris connaissance du décret relatif à la classification des films publié aujourd’hui. Conformément aux conclusions de la mission qui avait été confiée à Jean-François Mary, ce texte supprime l’automaticité de l’interdiction aux moins de 18 ans.